

Le mystère des ferrailles radioactives à Arlit (Niger)

En décembre 2003, la CRIIRAD a mis en évidence la vente de ferrailles radioactives sur le marché d'Arlit au Niger. Dix-sept ans plus tard, et malgré de nombreuses campagnes d'information et de sensibilisation, le problème n'est toujours pas résolu et sa nature prend une nouvelle dimension.



Ferraille contaminée par du radium 226 sur le marché d'Arlit (CRIIRAD, décembre 2003)

L'alerte est lancée en 2003

Dans l'agglomération urbaine d'Arlit, deux compagnies minières, la SOMAÏR et la COMINAK (filiales d'AREVA-ORANO) exploitent des gisements d'uranium depuis plus de 40 ans. Dans le cadre d'une mission éclair réalisée fin décembre 2003, pour l'ONG AGHIRIN'MAN, nous avons découvert que des ferrailles radioactives étaient disponibles à la vente. L'analyse d'un petit fragment du « tartre » accumulé à l'intérieur d'une des ferrailles révélera une très forte contamination, en particulier par du radium 226¹, un des descendants radioactifs de l'uranium. Nous avons lancé une campagne de presse pour dénoncer cette situation qui mettait en cause les compagnies minières et exposait la population à des risques inacceptables. Dans les années qui ont suivi, d'autres cas ont été identifiés et rendus publics. La CRIIRAD a même interpellé directement madame Anne Lauvergeon², grande patronne d'AREVA à l'époque.

La campagne Greenpeace de 2009 et le lancement des plans-compteurs

La mission conduite à Arlit par une équipe de Greenpeace International en 2009, avec l'appui scientifique de la CRIIRAD, démontrera que les problèmes soulevés étaient toujours d'actualité, qu'il s'agisse de la contamination des eaux utilisées pour la boisson, de la réutilisation de ferrailles contaminées ou de matériaux radioactifs pour la construction. La forte médiatisation de mai 2010 va obliger les compagnies minières à mettre en place un « plan compteur » : des techniciens passent au peigne fin les rues avec un « compteur Geiger » afin de rechercher des situations à radioactivité anormalement élevée. Ces démarches, ont abouti à de nouvelles détections de matériaux radioactifs dans le domaine public et les compagnies minières se sont alors engagées à traiter progressivement les cas identifiés.

1 - Activité massive de 235 000 Bq/kg

2 - <http://www.criirad.org/actualites/dossiers2005/niger/AREVA-niger-ferrailles2009.pdf>

L'enquête de Martin Boudot en 2020

Martin Boudot est journaliste d'investigation pour l'agence PLTV (Premières Lignes Télévision). Il nous contacte en fin d'année 2019 dans le cadre de la préparation d'un documentaire sur l'impact de l'extraction de l'uranium au Niger. Nous lui conseillons de se rapprocher de l'ONG AGHIRIN'MAN et de leur envoyer un scintillomètre gamma³ pour les repérages. Les contrôles qu'il effectue à Arlit, en mars 2020, révèlent des niveaux de radiation élevés sur un lot de ferrailles qui est en vente chez un ferrailleur. Il s'agit de rails usagés revendus en particulier pour servir de « poutres » de soutènement des toitures dans les habitations. Un fragment est ramené en France.

A réception au laboratoire de la CRIIRAD nous constatons que le morceau de rail est non seulement irradiant⁴, mais qu'il présente des risques de contamination importants car la matière radioactive incrustée sur le rail est très friable. Des microfragments s'en détachent facilement. Ils sont isolés avec précaution (travail sous hotte ventilée, port d'un masque, port du dosimètre, etc.) L'analyse révèle que la radioactivité provient du **césium 137**, un élément radioactif artificiel, dont la radioactivité est divisée par deux tous les 30 ans. La contamination est très élevée (**1,8 millions de Bq/kg**) et ces rails doivent être considérés comme des déchets radioactifs.

Almoustapha Alhacen, le président de l'ONG AGHIRIN'MAN, nous confirme que des rails sont utilisés aussi bien par SOMAÏR que par COMINAK. Logiquement, la radioactivité de la croûte sèche qui les recouvre aurait dû provenir de poussières d'uranium. Alors pourquoi du césium 137 ?

Des sources de césium 137 sont utilisées dans l'industrie pour faire des mesures de densité, d'épaisseur ou de niveau dans des cuves, des diagraphies dans des trous de sondage, pour étalonner des appareils, etc... Une telle source aurait-elle pu être endommagée et contaminer les rails ?

S'agit-il d'une contamination liée aux essais nucléaires français en Algérie ? Ces rails ont-ils été récupérés initialement sur d'anciens sites de tirs nucléaires comme In Ekker ? La CRIIRAD y avait constaté⁵ en 2009 la présence de matériaux très fortement contaminés par du césium 137, mais aussi de l'américium 241 et du plutonium. In Ekker est à 640 km environ au nord / nord-ouest d'Artil. Le ferrailleur a justement évoqué l'Algérie. Si cette hypothèse était la bonne, on s'attendrait à trouver d'autres radionucléides comme l'américium 241, mais il n'apparaît pas sur le spectre.

Quelle que soit l'origine de cette contamination, la découverte de ces rails illustre une fois de plus un grave défaut de protection de la santé des travailleurs et des populations locales à Arlit.



Examen d'un morceau de rail contaminé (laboratoire de la CRIIRAD, avril 2020)

Si vous avez un témoignage, merci d'écrire à bruno.chareyron@criirad.org

Bruno Chareyron

3 - L'appareil d'AGHIRIN'MAN étant en panne, nous avons mis en relation Martin Boudot et monsieur Daguillon, adhérent CRIIRAD qui souhaitait vendre son scintillomètre. Les dépenses ont été prises en charge par Greenpeace.

4 - Débit de dose gamma de 6 microSieverts par heure au contact soit environ 60 fois le niveau naturel.

5 - <http://www.criirad.org/actualites/algérie/notecriirad-in-ekker.pdf>